

## Bulletin d'inscription au mini-séjour Mont-Saint-Michel 2017

25 au 28 mai 2017



En cas de désistement dans le mois qui précède le séjour, seuls les participants ayant un remplaçant, pourront être remboursés, dans les conditions prévues par le règlement intérieur d'HCE - L'adhésion à HCE est obligatoire pour participer au mini-séjour.

Attention, ce bulletin d'inscription est destiné uniquement aux adhérents qui ne dépendent pas des antennes Anjou, Loire-Atlantique et Lorraine (ceux-ci s'inscrivent directement auprès de leur antenne).

Nom :  Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. fixe :  Tél. Portable :

Mail :

Sexe :  Homme  Femme

Statut :  Passager Joëlette  Handicapé marchant  
 Mal ou Non Voyant  Accompagnateur Actif  
 Simple Accompagnant

Expérience de la Joëlette :  Débutant  Moyen  Expérimenté

Le cas échéant, je constitue un équipage avec les personnes suivantes :

Trajet prévisionnel :

Je suis disposé(-e) à covoiturer (nombre de places disponibles) :

Je demande un covoiturage :

J'arrive en gare de Pontorson (le jour et l'horaire si possible) :

Commentaires éventuels :

Le montant du mini-séjour s'établira à 55 euros. **Pour être recevable, l'inscription doit être accompagnée d'un chèque bancaire de 55 euros, à l'ordre de HCE Lorraine.**

Elle doit parvenir le plus rapidement possible à :

**Patrick TRIMBUR - Responsable HCE Lorraine**

**13, place Sainte-Glossinde F-57000 Metz**

**[patrick.trimbur@gmail.com](mailto:patrick.trimbur@gmail.com) 06.31.33.73.71**

Le nombre de places, passagers comme accompagnateurs, étant limité (9 passagers et 36 accompagnateurs actifs), les inscriptions seront honorées dans leur ordre d'arrivée.

N.B. : Il faut prévoir son matériel de camping (tente, sac de couchage). Les bancs, tables et couverts sont mis à disposition. Un courriel vous précisant les dernières informations pratiques (horaire et lieu de RV, etc.) vous parviendra ultérieurement.

A  , le

**Signature**